

Culture et solidarité : des piliers à défendre, pas à sacrifier

La culture, le sport, l'éducation populaire et globalement la vie associative ne sont pas des dépenses superflues : ce sont des investissements essentiels. La culture nourrit nos esprits, le sport entretient nos corps, la vie associative soutient nos territoires et l'engagement citoyen renforce notre démocratie. Ces domaines participent à la qualité de vie des habitant-es de la région, et à la transmission de valeurs de solidarité et de partage. Ils sont les leviers d'une économie diversifiée, ancrée sur les territoires et génératrice d'emplois locaux non délocalisables.

Un mépris des responsabilités publiques

La compétence culturelle partagée a été reconnue par plusieurs textes fondamentaux de notre République. L'article 103 de la loi NOTRe affirme une responsabilité publique conjointe entre l'État et les collectivités pour garantir le respect des droits culturels des citoyennes et citoyens. De même, la loi LCAP de 2016 réaffirme l'importance de politiques publiques construites en concertation avec les acteurs et actrices culturel-les. »

Extrait du communiqué du 22/11/2024 : Madame la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire : halte à la casse des politiques publiques

UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**SAMEDI 25
JANVIER
2025**

10h-13h30
ouvert à toutes
et tous

Le Grand Cordel MJC

18 rue des Plantes

35700 Rennes

02 99 87 49 49

accueil@grand-cordel.com

www.grand-cordel.com

Suivez toute l'actualité sur :



@GrandCordelMJC

le
grand
cordel 
maison des jeunes et des cultures

invitation

Assemblée Générale

Samedi 25 janvier 10h-13h30

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Rapport d'activités avec témoignages et vidéos
- Vote des différents rapports
- Élection du conseil d'administration
- Apéritif

**Coupons à nous retourner
avant le 23 janvier 2025**



POUVOIR

En cas d'absence, veuillez remplir le pouvoir ci-dessous pour être représenté-e et le déposer à l'accueil du Grand Cordel MJC.

Ne sont concerné-es par le pouvoir que les adhérent-es à jour de la cotisation.

Je soussigné-e,

Nom : Prénom :

Adresse :

Ne pourra pas participer à l'Assemblée Générale du 25/01/2025
et donne pouvoir à :

nommément désigné-e pour prendre part à tous les votes et
décisions qui sont à l'ordre du jour de cette assemblée.

Fait à Rennes, le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».



ACTE DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cet acte de candidature est à remplir par les adhérent-es
désirant se présenter à l'élection du conseil d'administration.*

Je soussigné-e,

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de portable :

Mail :

Fait à Rennes, le

Déclare être candidat-e à l'élection du conseil d'administration
du Grand Cordel MJC.

Fait à Rennes, le Signature

*Avoir 14 ans révolus et être à jour de son adhésion à la MJC